

Etudes et animation de la concertation pour
la définition des enjeux des territoires
du SCoT du Bassin d'Annonay et
du futur SCoT fusionné avec les Rives du Rhône

SEMINAIRE - 7 Juillet 2011

Ateliers

Les consultants :

- Jacques de Bussy - LDA
- Valérie Dejour - LDA
- Carole Rapillard- *Etudes Actions*
- Christophe Miguet et Morgane Piquer- *Mona Lisa*
- Marine Morain et Claire Thiollier - *Arbor&sens*

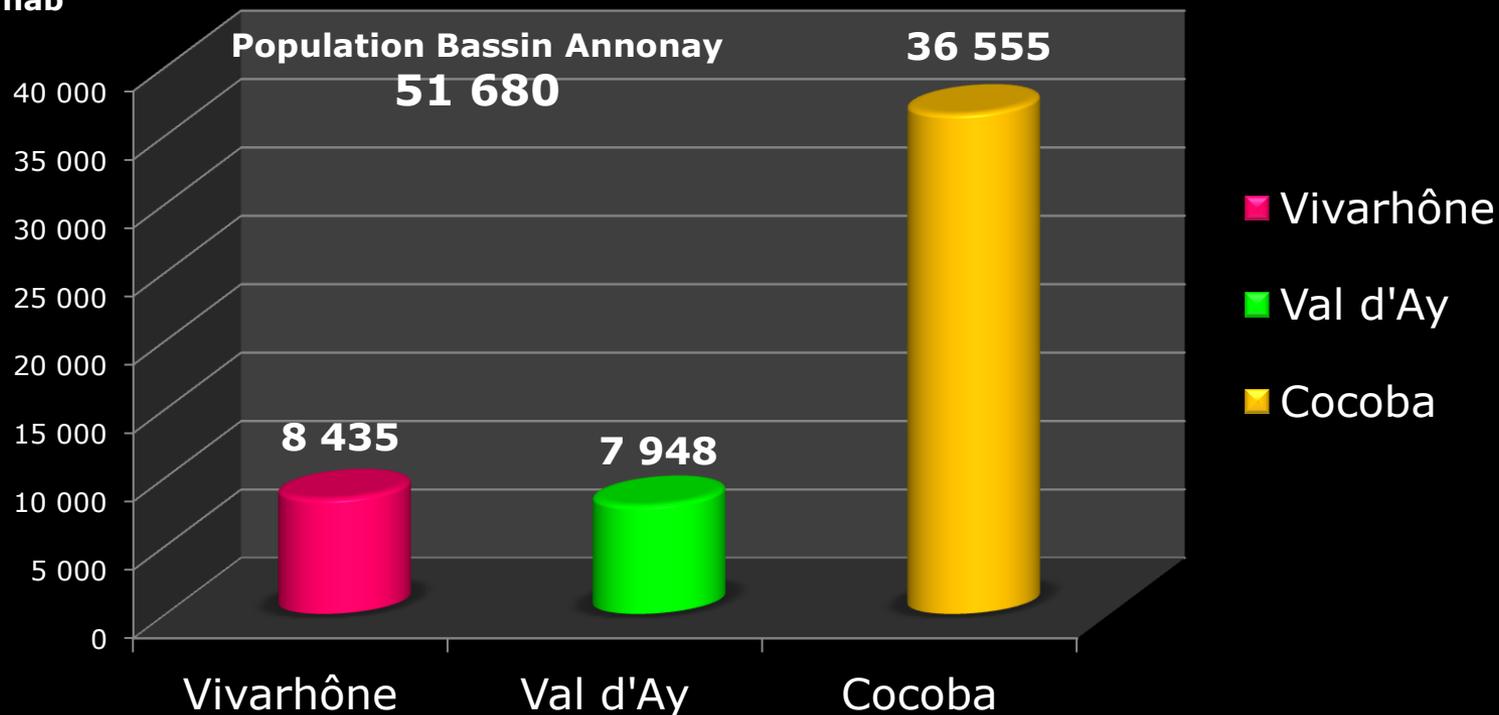


Projet de révision-fusion ScoT Bassin d'Annonay/SCoT Rives du Rhône
Rejoignez-nous sur www.scot-bassindannonay.fr

Population totale sur le Bassin Scot d'Annonay

- Décembre 2010

Nbre hab



Diagnostic

Éléments de prospective

Les grands défis pour le Scot du Bassin d'Annonay

- ❑ L'approche règlementaire
 - Fin du projet Scot actuel en 2012
 - Fusion avec les Rives du Rhône
 - Textes législatifs avec évolution de la Loi Grenelle II
- ❑ Des évolutions géopolitiques rhônalpines à prendre en compte
 - La proximité avec l'aire métropolitaine lyonnaise et la Région Urbaine de Lyon, entre St Etienne-Roanne-Nord Isère ;
 - La montée en puissance de l'agglomération valentinoise : agglomération, Scot, pôle de Rovaltain ...et de celle de Vienne ;
 - La démarche TRIDAN ;
 - Transversalités de part et d'autre du couloir rhodanien entre les CDDRA et CTEF
- ❑ Des recompositions institutionnelles qui influenceront le projet local
 - Réforme Territoriale et recomposition des intercommunalités
 - Renforcement des partenariats entre Drôme-Ardèche (Conseils généraux, ...)
 - Evolution à terme des collectivités départementales / régionale
 - Des finances locales en forte diminution

Les grands défis pour le Scot du Bassin d'Annonay

- Des évolutions sociétales en cours qui se traduiront par des nouvelles attentes du grand public et qui invitent au renouveau des politiques locales
 - Vieillesse démographique et opportunités en termes de services, soins, habitat, mobilités, ...
 - Recul de l'âge à la retraite et ses incidences en terme socio-économiques
 - Précarisation de la société : contrats de travail, niveau de salaires, logements,...
 - Taille et structure familiales : nouvelles formes, évolutions au cours de la vie
 - Fonctionnement communautaire
 - Habitats intergénérationnels, habitat communautaire
 - Réseaux sociaux
 - Prégnance de l'image, de la communication, des médias
 - Multi-appartenance territoriale
 - ...

Les grands défis pour le Scot du Bassin d'Annonay

- ❑ Des mutations dans le fonctionnement des entreprises et des trajectoires professionnelles qui feront évoluer les offres économiques territoriales :
 - Recul de l'industrie de 1° transformation et manufacturier et Consolidation des activités du post industriel (montée en puissance de l'économie immatérielle, industrialisation des services, rôle déterminant de la ressource/matière informationnelle...)
 - Des entreprises qui s'organisent en réseau, en grappes d'entreprises, retrouvant par là l'importance des proximités mais aussi des stratégies plus nomade, avec des entreprises « produits »
 - Une flexibilité croissante des emplois, des statuts, des trajectoires professionnelles, conduisant à la multiplicité des statuts individuels en un instant T
 - L'impératif du court terme dans les stratégies des grands groupes notamment et Montée en puissance des circuits courts, des exigences écologiques et des opportunités économiques qui leur sont liées, ...
 - Regain des potentialités de l'économie sociale et solidaire et Importance de l'économie non marchande
 - Le « Grenelle » : une variable stratégique

Les grands défis pour le Scot du Bassin d'Annonay

- ❑ Raréfaction et mutation des ressources (énergie, foncier, air, eau, temps...) et de leurs usages qui appellent les collectivités à relever de nouveaux défis :
 - Agenda 21, plan climat, plan de déplacement

- ❑ Une organisation du territoire qui s'affranchit de la réalité géographique pour s'adapter à d'autres exigences
 - Le « marché des territoires » par Marketing territorial : lisibilité, image, marché des territoires
 - Les multi -appartenances qui appellent la recherche de mobilité, de fluidité, d'accessibilité
 - Le rôle déterminant des services supérieurs qui remet l'urbain au centre des dynamiques locales
 - La modernité rurale pour amplifier les mutations économiques et démographiques locales
 - La valorisation des réseaux d'information qui contribueront au renouvellement économique local

Les grands défis pour le Scot du Bassin d'Annonay

- Le projet du territoire : sans cesse réactualiser son projet, pour intégrer les évolutions de son environnement et être à la hauteur des défis que l'on souhaite relever ; en prolongeant les dynamiques portées par les intercommunalités, la ville d'Annonay, Ardèche Verte
 - Affirmer sa spécificité pour accueillir et maîtriser la pression de l'aire métropolitaine lyonnaise
 - Conserver sa vocation industrielle à maintenir et accompagner le renouvellement économique
 - Maintenir les équilibres locaux : Le renouveau urbain et la modernité rurale, le Rééquilibrage sur l'ouest
 - Progresser dans son projet démographique : ouverture démographique à favoriser , rééquilibrage socio-démographique : offre de logements, emplois, formation; solidarité sociale
 - Se doter d'une politique de déplacement : transports collectifs, transport à la demande, covoiturage...
 - Intégrer les exigences et opportunités du développement durable

Diagnostic

Éléments clefs de la réflexion

Les problématiques transversales

.....le fil rouge de notre réflexion

- ❑ Le Bassin d'Annonay : un territoire à tendance « insulaire » confronté aujourd'hui à des forces intégratrices de plus en plus proches
 - Liens entre le Bassin et les autres territoires périphériques
 - Phénomène de multi-appartenance territoriale
 - Evolutions rapides et en cours
- ❑ Un décentrement du Bassin d'Annonay vers l'Est
- ❑ Annonay, un pôle urbain en voie de requalification, à conforter
- ❑ Annonay : un véritable pôle urbain structurant pour le Bassin : nombre d'habitants, logements, emplois, flux et déplacements, niveau d'équipements, transports, services, commerces, ...
 - Solidarité ville / communes
 - Annonay au sein de son bassin
- ❑ Une vocation industrielle et un tissu économique en transition
- ❑ Un cadre de vie de qualité
 - Atouts et ressources du développement
 - Un déficit de politique de valorisation

❑ La recherche d'une vision partagée pour les communes urbaines et rurales

Problématiques transversales

1. Problématique de la taille critique pour exister et être reconnue

Alors que

- le territoire est encore marqué par une tendance à l'insularité
- qu'il a été longtemps polarisé autour d'un outil industriel puissant dont le centre de gravité repose sur la ville d'Annonay et sa proche périphérie
- que les petites communes rurales manifestent de la prudence vis-à-vis de l'urbain

le territoire du Bassin d'Annonay, au risque de sa stagnation, doit trouver les voies et méthodes pour :

- maîtriser sa relation avec un vaste espace métropolitain lyonnais, porteur de fortes pressions foncières et démographique
- savoir faire face à cette pression sans perdre ses spécificités de qualité, de convivialité.

Cela passera par deux conditions très liées :

- Créer une vraie alliance entre les 3 communautés de communes aux logiques encore très spécifiques
- S'ancrer ensemble dans la dynamique rhodanienne et plus particulièrement dans l'espace TRIDAN

Problématiques transversales

2. *Problématique de la créativité et de l'innovation*

Tandis que la fusion avec les Rives du Rhône apparaît comme une orientation stratégique majeure pour l'avenir du Bassin, sa réussite passera par la capacité du Bassin à :

- situer la qualité de ses travaux à hauteur de la dynamique de son partenaire Rives du Rhône ;
- promouvoir un modèle de développement (autour de la thématique de la modernité rurale) porteur pour les 36 communes mais en même temps cohérent avec une perspective de fusion

Problématiques thématiques – par ateliers

1. *Atelier Dynamiques économiques*

Renouveau et mutation du modèle économique local

2. *Atelier « Habiter et vivre dans le Bassin d'Annonay »*

Désorganisation du territoire et affaiblissement des centralités

3. *Ateliers « Espaces, ressources et patrimoine »*

Rompre avec l'héritage et son identité ou intégrer les nouvelles exigences du développement durable comme des atouts compétitifs d'un territoire

4. *Atelier « Attractivité et accessibilité »*

Une alliance avec sa périphérie pour un desserrement est-ouest

Atelier

Dynamiques et forces économiques

Renouveau et mutation du modèle économique local

Après une période lourde de restructuration industrielle puis d'exposition à la crise récente, l'activité du bassin d'Annonay dépend de plus en plus de sa périphérie ; deux perspectives sont alors en débat :

- ✓ celle de l'absorption progressive dans le modèle rhodanien avec le risque d'évoluer vers une belle zone dortoir ;
- ✓ celle au contraire de la pleine valorisation de ses potentialités dans un vaste espace porteur de dynamique.

L'amorce d'un renouveau local est engagé sur la Cocoba ; Vivarhôte bénéficie déjà du développement rhodanien ; mais la maîtrise de la destinée du Bassin reste à confirmer par :

- ✓ Le renouveau des investissements au sein du tissu industriel traditionnel ;
- ✓ la consolidation des activités émergentes autour du bio, de l'agro-alimentaire, de « l'or vert », de la santé ;
- ✓ la capacité d'adaptation d'un important tissu de TPE à la demande d'une clientèle de proximité ;
- ✓ l'éclosion d'un vivier de nouveaux entrepreneurs ;
- ✓ Le meilleur ancrage des activités de service ;
- ✓ l'accompagnement des initiatives sur des niches de qualité, nécessitant créativité et innovation.

Pour cela le tissu économique local devra surmonter plusieurs handicaps :

- ✓ le retard de matière grise et d'ingénierie de projet ;
- ✓ la concurrence avec les territoires voisins, le couloir rhodanien, Rhône Alpes Sud, ... ;
- ✓ Le déficit de taille critique conduisant à la probable émigration de fonctions de services supérieurs ;
- ✓ l'insuffisante convergence des stratégies locales et de leadership économique, fragilisant l'image du territoire

Renouveau et mutation du modèle économique local

■ *Etat des lieux*

- ✓ Une situation très favorable, savoirs-faires, cadre de vie,
- ✓ La proximité de l'agglomération lyonnaise à «nos portes »
- ✓ Un des rares territoires industriels rhônalpins
- ✓ Un territoire accessible
- ✓ Une identité forte
- ✓ Une tradition innovante
- ✓ Plusieurs filières : cuir, papèterie, métallurgie, automobile, pharmacie, construction, agro-alimentaire
- ✓ La reconquête de la ville centre
- ✓ Une industrie en recul
- ✓ Une activité de services aux entreprises faiblement développée
- ✓ Un marché du travail aspiré par le couloir rhodanien
- ✓ Une offre économique insuffisamment structurée
- ✓ Un déficit de foncier
- ✓ ...

■ *Éléments prospectifs à 10/15 ans*

- ✓ Conforter les activités post industrielles
- ✓ S'ouvrir aux activités de l'immatériel
- ✓ Miser sur la qualité économique
- ✓ Saisir les opportunités du développement durable (cf Cirrid sur St Etienne)
- ✓ Différencier la stratégie locale selon les logiques d'économie présente et non présente
- ✓ Se connecter sur des pôles de matière grise ciblées pour irriguer le tissu
- ✓ Rendre davantage lisible l'offre d'activité et les moyens mis en place pour l'accompagner / Marketing territorial

Les débats dans l'atelier : dynamiques économiques....

■ Sur la problématique

- ✓ Le débat sur la problématique a été très confus; les interventions se situant plus sur la notion d'état des lieux, que sur les dynamiques à l'œuvre.
- ✓ Les interventions ont montré l'attachement des participants à la tradition industrielle du territoire et sur son rôle structurant le territoire; il a pu être suggéré qu'on devait distinguer les bons emplois fournis par l'industrie et les autres, plus fragiles; toutefois,
- ✓ L'accent a été mis sur le profil spécifique des ressources humaines, porteur d'une bonne expérience productive sur les métiers de l'industrie et par là, assez facilement employable, sur le bassin et au-delà; il a été précisé que le marché du travail local, n'était pas assez dynamique pour absorber les ressources disponibles
- ✓ En matière d'encadrement, le bassin est peu attractif, du fait de la rareté des emplois qualifiés pour le conjoint du cadre recruté; de plus, la faible qualité du parc logement apparaît comme un obstacle à ces recrutements externes
- ✓ Les nouveaux entrepreneurs seraient pour la grande majorité issus du territoire;
- ✓ S'agissant de l'offre économique locale, celle-ci est à la fois peu lisible et de qualité très inégale

■ Définition des enjeux

- ✓ Le débat a porté essentiellement sur la vocation du territoire et sur les dispositions à prendre pour la soutenir; la majorité des interventions défend l'idée selon laquelle l'avenir économique du territoire est à construire autour de l'automobile; celle-ci souffrant par ailleurs d'un trop fort enclavement; il apparaîtrait alors nécessaire de se mettre en veille pour attirer des investisseurs sur des opérations lourdes (100 emplois et au-delà). Les prévisions de stabilisation, voir le recul macro-économique du secteur automobile en France, n'ont pas été prises en compte pour infléchir cette direction de travail
- ✓ Partant du constat que ceux sont les entreprises qui décident de leurs stratégies, il est alors apparu que la bonne stratégie économique était celle qui se concentrait sur l'aménagement des zones et des routes
- ✓ Il a été envisagé que d'autres secteurs économiques pouvaient être porteurs d'une dynamique locale, que les collectivités pouvaient encourager par une offre foncière adaptée
- ✓ S'agissant de la place à donner aux activités de l'immatériel , il a été indiqué que celles-ci résultant d'une présence de l'industrie, leurs renforcement localement se ferait en réponse à la demande des industriels

Ces constats ne sont pas partagés par le consultant

Atelier

Habiter et vivre dans le Bassin d'Annonay

Désorganisation du territoire et affaiblissement des centralités

- ✓ Aujourd'hui le Bassin d'Annonay se trouve confronté à un décentrement de son centre de gravité de l'Ouest vers l'Est avec un risque de remise en cause de l'armature urbaine actuelle.
- ✓ Les évolutions démographiques en cours, les flux, déplacements et mobilités, l'attraction voire l'aspiration des territoires périphériques (aire métropolitaine, couloir rhodanien notamment), les phénomènes d'urbanisation soulignent une difficulté à organiser l'ensemble du bassin et à s'appuyer sur une vision souhaitable du développement de ce territoire.
- ✓ L'insuffisante reconnaissance d'Annonay comme pôle urbain structurant au sein du bassin, la difficulté de requalification de la ville, l'absence de définition de fonctions de centralité entraînent une dilution des centralités, que traduit la banalisation des bourgs et villages et des paysages, et des réponses au coup par coup aux évolutions en cours : consommation croissante d'espaces au détriment du cadre de vie pourtant atout essentiel du bassin (espaces agricoles, forêts, ressources...), absence d'organisation des transports publics sur l'ensemble du territoire et en lien avec les territoires limitrophes (gares par exemple), flux routiers toujours croissants, évasion commerciale vers le couloir rhodanien ou la région lyonnaise, absence de cohésion sociale avec des mouvements de paupérisation dans le centre ville d'Annonay et une non prise en considération des besoins de diversification d'offre de logements, donc des besoins des habitants et des usagers...

Désorganisation du territoire et affaiblissement des centralités

■ *Etat des lieux*

- ✓ 70% des habitants sur la Cocoba, 16% sur Vivarhône, 15% sur le Val d'Ay
- ✓ Une croissance démographique qui s'accroît depuis 2000, liée au solde migratoire ;
- ✓ Une situation contrastée sur le Bassin
- ✓ Annonay continue à perdre des habitants (-0,2 % par an)
- ✓ Une dynamique de renouvellement urbain en cours sur la ville centre d'Annonay
- ✓ Une population équilibrée en terme d'âges
- ✓ Peu de difficultés d'accès au logement compte tenu de marchés immobiliers détendus avec un parc locatif social développé
- ✓ Un taux de construction relativement élevé qui excède les besoins en logements de la population présente avec une construction neuve importante dans les communes périurbaines et les balcons du Rhône
- ✓ Près de 80 % des logements sont de l'habitat individuel et cette part tend à croître
- ✓ Une diversité insuffisante du parc pour certains produits, y compris sur la ville d'Annonay
- ✓ Des parcs anciens, publics et privés insuffisamment valorisés

■ *Éléments prospectifs à 10/15 ans*

- ✓ Solidarité entre les communes sur l'ensemble du Bassin, avec renforcement des dynamiques intercommunales et une montée en puissance des compétences en urbanisme ;
- ✓ Intégration des exigences et opportunités du développement durable : en terme de développement démographique, de mobilité-déplacements, de construction, de préservation des ressources locales dont le foncier, de maîtrise des coûts énergétiques dans un objectif à la fois social (coût du logement par exemple), environnemental, voire économique et sociétale (mieux vivre ensemble...) ;
- ✓ Sécuriser les investisseurs, intégrant une ambition d'attractivité territoriale : services, formes urbaines, transports, équipements, etc.
- ✓ Intégration des problématiques à des échelles plus larges : sur les produits proposés (comme le logement à une échelle Aire Urbaine de Lyon), ou sur les réponses à apporter (démarche TRIDAN par exemple) ;
- ✓ Evolution vers un développement urbain organisé, assurant des fonctions de centralité, pour répondre notamment aux besoins et attentes des habitants

✓ ...

Désorganisation du territoire et affaiblissement des centralités

▪ *Etat des lieux - suite*

- ✓ L'accès à l'offre de services et aux équipements directement lié à la proximité avec les pôles d'attraction
- ✓ Une répartition inégale de l'urbanisation avec un double phénomène de périurbanisation, par desserrement de l'agglomération lyonnaise et diffusion de l'urbanisation vers l'Est du Bassin
- ✓ Des surfaces urbanisées qui ont doublé entre 1980 et aujourd'hui avec cependant une faible efficacité foncière
- ✓ Le Bassin d'Annonay est confronté à des forces intégratrices par des espaces géographiques jusque là frontaliers
- ✓ Une forte mobilité quotidienne des habitants et notamment des actifs avec des déplacements 100% par la route
- ✓ Un réseau en étoile autour d'Annonay avec des flux de circulation importants, résultats de la polarisation d'Annonay et de Davézieux, à la fois vers l'agglomération lyonnaise, vers l'agglomération de Valence et les communes de la vallée du Rhône et au sein de la commune d'Annonay
- ✓ Une offre de mobilité quotidienne mal adaptée aux déplacements de proximité et très limitée : l'offre de transport collectif est structurée sur le centre d'agglomération, avec une offre de transport exclusivement routière

Les débats dans l'atelier : habiter et vivre dans le BA....

■ Sur la problématique

- ✓ Le sujet n°1 = l'attractivité résidentielle du bassin d'Annonay avec comme éléments mis en évidence :
 - Les contrastes à l'intérieur du bassin d'Annonay entre les 3 principales entités géographiques que sont la Vallée du Rhône, le Plateau et la Montagne
 - La géographie compliquée, le caractère très encaissé de certains secteurs
- ✓ Si l'influence de l'aire urbaine lyonnaise est certes à prendre en compte, il convient de ne pas oublier le phénomène de report depuis la vallée du Rhône, largement constaté depuis le SCOT des Rives du Rhône
- ✓ Un phénomène interne de report depuis Annonay en direction de ses communes périphériques est également souligné
- ✓ Plusieurs facteurs alimentent l'attractivité résidentielle du bassin, notamment dans le secteur des balcons du Rhône :
 - le cadre de vie (paysage, qualité de l'air), en opposition à la vallée du Rhône qui concentre les infrastructures, les industries polluantes...
 - l'accès à de l'habitat pavillonnaire avec du terrain (facteur prix)
 - la localisation permettant un accès aux emplois à la fois de la vallée du Rhône et du bassin d'Annonay, pour les doubles actifs

■ Définition des enjeux

Nota : faute de temps, les participants n'ont pu s'exprimer plus longtemps sur les enjeux

- ✓ La question des transports, notamment le lien avec la vallée du Rhône, et les carences en transports collectifs dans un contexte d'explosion du coût des énergies
 - NB : carence de logements locatifs sur l'axe du TER
- ✓ La nécessité d'imaginer de nouvelles formes urbaines dans une optique d'économie foncière et d'insertion paysagère

Les débats dans l'atelier : habiter et vivre dans le BA....-SUITE

■ Sur la problématique - SUITE

- ✓ Si la conséquence positive est un regain de croissance démographique, les participants soulignent cependant la difficulté pour les communes concernées à faire face à une croissance démographique non anticipée
 - De fait, cette croissance est le plus souvent le résultat d'une absence de planification ou de documents d'urbanisme très ouverts, élaborés dans un contexte de faible pression résidentielle, même si, dans certains cas plus rares, elle résulte d'une politique délibérée de croissance de la commune.
- ✓ Au delà du SCOT dont ce sera bien évidemment l'un des objets, l'intercommunalité paraît un bon cadre de réponse à la maîtrise du développement urbain :
 - définition d'un modèle de développement partagé et cohérent entre les communes, si ce n'est par le biais d'un PLU communautaire, au moins grâce à un diagnostic commun voire à un PADD communautaire
 - atténuation du "face à face" municipalité/administrés grâce à l'échelon communautaire
- ✓ La question de la complémentarité entre le pôle d'Annonay et le reste du territoire est également largement abordée en particulier concernant le logement et les commerces
- ✓ L'inadaptation des logements anciens, le caractère indigne d'une partie du parc, les difficultés liées à la topographie particulière de la ville constituent autant d'handicaps pour la commune
- ✓ Les politiques qui devront être menées par les autres communes du bassin dépendent fortement de la capacité d'Annonay à continuer à assumer son rôle de ville centre, que les autres communes lui reconnaissent pleinement et dont dépend également leur propre attractivité

Atelier

Espaces, ressources et patrimoine

Rompre avec l'héritage et son identité ou intégrer les nouvelles exigences du développement durable comme des atouts compétitifs d'un territoire

- ✓ Si les acteurs du bassin d'Annonay ont toujours considéré que la qualité paysagère et les ressources naturelles étaient des atouts pour leur développement, il est admis que ces atouts sont soit insuffisamment reconnus et protégés, soit encore insuffisamment valorisés en termes d'usage, de potentialités et de marketing.
- ✓ Alors que les projets urbains développent des arguments attractifs sur les notions de ville durable, ville Haute Qualité environnementale et d'Eco-citoyenne, communiquant sur des mesures fortes tant en termes de la ressource en eau, de la qualité de l'air, des paysages, à travers des plans climat, des agendas 21, des PDU, le Bassin s'est contenté jusque là d'une information sur ses attraits, ses atouts sans trop de préoccupation sur ses pratiques, sur ses retards, ou même en négligeant de valoriser les initiatives en cours.
- ✓ Plus qu'une rente de situation, l'espace, les ressources locales et le patrimoine doivent faire l'objet d'orientations politiques, sachant anticiper sur les tendances démographiques, économiques tant en termes de besoins que de limites (intégrant les notions d'irréversibilité des situations, ...) et prenant en compte les macros évolutions climatiques, énergétiques, technologiques ; exprimant par là la sensibilité aux enjeux globaux de nos sociétés ; démontrant la bonne compréhension des critères de décision des investisseurs privés (entreprises et particuliers) ; intégrant ces ressources comme des potentialités de développement et pas uniquement des contraintes, ...
- ✓ Jusque-là la faible pression démographique et économique qui a pesé sur le territoire a permis de compenser le balbutiement des politiques locales en la matière mais l'ouverture du territoire à une pression humaine croissante, le développement souhaité dans les 20 prochaines années conduira avec le Scot à la mise en place de dispositifs plus forts, davantage réfléchis collectivement, et intégrant comme arguments compétitifs les exigences socio-environnementales.

Rompre avec l'héritage et son identité ou intégrer les nouvelles exigences du développement durable comme des atouts compétitifs d'un territoire

■ Etat des lieux

- ✓ Un Bassin sur 2 régions naturelles, les Monts du Vivarais à l'Ouest et la Vallée du Rhône à l'Est, et entre deux Parcs Naturels Régionaux, PNR des Monts d'Ardèche et PNR du Pilat
- ✓ Plateau cristallin avec un relief assez marqué (1388 mètres à Grand Felletin - commune de Monestier),
- ✓ Fortes oppositions entre les plateaux et de profondes vallées orientées d'Est en Ouest
- ✓ Des paysages multiples, des entités remarquables, à proximité immédiate
- ✓ Un patrimoine naturel et architectural riche et varié
- ✓ Des marqueurs identitaires : la vallée du Rhône avec le fleuve, les vallées, les silhouettes villageoises variées avec leur architecture traditionnelle
- ✓ Existence d'un patrimoine industriel aux empreintes encore visibles lié au contexte géographique et à l'histoire industrielle riche du Bassin
- ✓ Ressources naturelles : des potentiels importants mais peu valorisés
- ✓ L'espace agricole : une richesse locale à fort enjeu pour le territoire à la fois patrimoniale, écologique, économique, sociale
- ✓ 2 types d'espaces agricoles, l'un sur la Basse Vallée du Rhône avec des zones de production extensive liées à l'élevage et des zones de production intensive essentiellement situées dans les bassins et les vallées aux sols

■ Eléments prospectifs à 10/15 ans

- ✓ Approche sociétale : l'espace et les ressources locales sont devenus des ressources de développement, un patrimoine à préserver, protéger et valoriser et...un patrimoine commun ;
- ✓ Prise de conscience collective à tous les niveaux de la société. L'approche développement durable impulse une autre manière de voir et d'appréhender ces questions ;
- ✓ Les paysages, les ressources locales, l'environnement, sont ainsi passés d'un statut mineur et très technique dans les études ou projet de territoire à une approche essentielle : la Loi Grenelle confirme ces évolutions en les rendant incontournables ;
- ✓ Une évolution dans les réflexions de la seule prise en compte des sites dits « remarquables » vers les sites dits « banaux », ordinaires, notamment en milieu urbain, pour préserver et gérer à long terme les espaces, créer des coupures vertes... ;
- ✓ La gestion rationnelle de ces ressources permet une gestion à moindre coût de ces ressources. Par contre la non-gestion induit des coûts très lourds, pour les collectivités et les contribuables, à court terme, moyen terme et long terme, sans parler des risques d'irréversibilité ;

Rompre avec l'héritage et son identité ou intégrer les nouvelles exigences du développement durable comme des atouts compétitifs d'un territoire

■ *Etat des lieux - suite*

- ✓ Espaces forestiers importants qui se caractérisent essentiellement par des peuplements de qualité moyenne et une activité économique centrée sur la 1^o transformation
- ✓ Eau : une ressource fragile
- ✓ Eolien : un potentiel fort
- ✓ Solaire : la région Rhône Alpes est la 2^{ème} région la plus ensoleillée de France avec un potentiel particulièrement fort en Ardèche
- ✓ Consommation d'énergie : les sources d'énergie utilisées sur le territoire sont majoritairement des énergies fossiles : gaz, électricité et produits pétroliers

■ *Éléments prospectifs à 10/15 ans - suite*

- ✓ Nécessité de se situer à plusieurs échelles de réflexion : micro-locales, locales, bassin et plus largement.
- ✓ Intégration de plus en plus forte des démarches supra-locales, notamment régionales comme trame bleue et verte, corridors biologiques
- ✓ L'approche réglementaire va à s'accroissant. La diffusion des connaissances, la sensibilisation, pédagogie et formation auprès de tous les acteurs locaux va devenir un passage de plus en plus obligé pour agir collectivement dans le même sens ;
- ✓ Les ressources, la biodiversité et le patrimoine naturel, architectural du Bassin d'Annonay sont et resteront des atouts essentiels pour son attractivité

Les débats dans l'atelier : espaces, ressources et patrimoine....

■ Sur la problématique

- ✓ Une utilisation « massacrée » du territoire
 - entrée de ville (Davézieux)
 - détérioration du paysage par l'urbanisation
- ✓ Conflits sur l'usage de l'eau
 - travail avec les agriculteurs
 - pompage sauvage des riverains
 - alimentation eau potable / industrie
- ✓ Le territoire présente 3 paysages différents impliquant 3 façons différentes de vivre

■ Définition des enjeux

- ✓ Le patrimoine est un bien collectif à protéger qui contribue à l'attractivité du territoire
 - s'interroger sur « quel projet » mettre en place ?
 - comment se donner les moyens ?
 - Avoir une gestion raisonnée de l'espace : mise en place de protections fortes des paysages naturels et agricoles, mise en relation de ces espaces + gestion métropolitaine (St Etienne, PNR, Annonay), arrêter la concurrence entre les communes (PC)
 - quelle bonne utilisation du bon espace ?
- ✓ Concilier le projet de développement, les ressources et l'espace
 - quelle ressource bois valoriser ?
Il y a de gros groupes forestiers qui achètent et rasant tout pour replanter ==> Inquiétude pour le futur d'où la nécessité d'avoir une gestion durable de la forêt
 - nécessité de produire une partie de l'énergie du territoire / indépendance énergétique
 - dualité entre développement des ressources et préservation des ressources
- ✓ Dans une vision de cohérence territoriale, ne pas fractionner le projet de territoire à des espaces standardisés
 - ne pas chercher seulement à sanctuariser

Atelier

Accessibilité et attractivité

Une alliance avec sa périphérie pour un desserrement est-ouest

- ✓ Alors que les tendances à l'œuvre permettent d'envisager une attractivité démographique et économique soutenue pour le bassin, cette croissance souhaitée porte en elle-même des probabilités non négligeables d'impacts négatifs sur l'accessibilité du territoire, en particulier du fait de l'engorgement croissant du franchissement du Rhône.
- ✓ L'attractivité du bassin dépendra de sa capacité à s'inscrire dans l'espace métropolitain lyonnais, à donner des signes à la fois de convergence et de différenciation.
- ✓ Pour Annonay et son bassin, « destinés » à se développer soit sous la pression du couloir rhodanien, soit par choix assumé, le fonctionnement équilibré du territoire passera donc par :
 - une meilleure maîtrise de l'armature urbaine,
 - un renforcement du projet urbain d'Annonay et du lien avec les communes périphériques
 - une offre de transport diversifiée mais aussi par une capacité à s'associer à des mesures « lourdes » pour organiser le franchissement du fleuve, anticiper les grands projets à venir et la fluidité des flux du couloir rhodanien vers le Bassin et inversement ;
- ✓ Le bassin d'Annonay se trouve ainsi confronté à un paradoxe, entre sa capacité d'attraction, actuelle et à venir, sa tendance à une certaine insularité et aux contraintes de la géographie et du système de déplacement en place ; c'est donc par des alliances avec sa périphérie qu'il saura créer les conditions de son attractivité ; c'est un des objectifs du SCOT.

Une alliance avec sa périphérie pour un desserrement est-ouest

■ *Etat des lieux*

- ✓ Un territoire à tendance « insulaire » confronté aujourd'hui à des forces intégratrices de plus en plus proches
- ✓ Une accessibilité dépendante de quelques points d'entrée extérieurs au Bassin, entraînant un effet tunnel
- ✓ Flux de circulation très importants, résultats de la polarisation d'Annonay
- ✓ Absence de gares ferroviaires de voyageurs mais 3 lignes ferroviaires à proximité, toutes situées sur la rive gauche du Rhône
- ✓ Des points de blocage à surveiller : carrefour de Chanas, pont SNCF à l'ouest du rond-point de Chanas, rond-point de Serrières dont la capacité s'avère déjà insuffisante
- ✓ Des contraintes topographiques pour les communes situées les plus à l'ouest
- ✓ Différents projets autour du Bassin avec une incidence évidente sur la desserte du territoire dans lesquels le Bassin d'Annonay n'est pas forcément politiquement présent
- ✓ Déploiement du SDTAN, Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique

■ *Éléments prospectifs à 10/15 ans*

- ✓ Une ville moyenne au niveau régional mais majeure au sein de l'espace Nord Ardèche et Tridan ;
- ✓ Le bassin d'Annonay doit s'intégrer dans l'espace de la RUL, et est déjà en voie d'intégration dans le couloir rhodanien ;
- ✓ Compétitivité voire concurrence entre les villes moyennes Valence/Tournon – Romans – Vienne – St Etienne et en même temps mise en réseau (attractivité démographique, commerciale, économique, capacité d'accueil des entreprises, qualité de l'offre, ...) ;
- ✓ Complémentarité avec le grand Projet Régional en cours de labellisation de Salaise/Sanne, Grand Projet Rovaltain dont gare TGV, Green Center proche St Rambert d'Albon
- ✓ Mobilités croissantes, quotidienne, professionnelle, familiale, ...
- ✓ Montée en puissance de la « multi-appartenance territoriale »
- ✓ Recherche d'une qualité de vie
- ✓ Charte Ardèche Verte « Les habitants du rural vivent avec la ville et les habitants urbains vivent avec l'environnement rural »
- ✓ L'utilisation du très haut débit comme élément essentiel et incontournable d'accessibilité et d'attractivité d'un territoire
- ✓ ...

Les débats dans l'atelier : attractivité et accessibilité....

■ Sur la problématique

- ✓ La question du contournement de l'agglomération d'Annonay et de l'accessibilité vers le Sud : élargir les réflexions en prenant davantage en compte la partie Sud du BA, même si le nombre de véhicules/jour n'est pas comparable à celui vers le Nord
 - Verrou au niveau d'Annonay
 - Route passant par Ardoix
 - Accessibilité par le Sud du BA au couloir rhodanien
- ✓ Une interférence soulignée comme lourde entre les infrastructures existantes et en projet au sein du BA et l'accessibilité vers le reste du territoire
 - Aménagements et projets en cours : comment optimiser les investissements en intégrant une vision du BA à long terme, prenant davantage en compte les éléments prospectifs et les effets à long terme sur les déplacements, les flux, la circulation...
- ✓ Les transports collectifs : une situation aujourd'hui pénalisante avec une offre très partielle
 - Liaisons Est/Ouest (entre le BA et l'extérieur) : une catastrophe
 - A l'intérieur du BA : aujourd'hui pas d'organisation à l'échelle du BA
 - Accès aux gares
 - Rupture de charge et horaires des trains (Lyon-St Etienne-Grenoble)
- ✓ Un territoire qui n'est pas enclavé mais qui se vit encore comme insulaire
 - Des flux Nord-Sud à proximité qui sont aussi des atouts (capter des touristes, des personnes de passage, ...)
 - Fleuve et Rail à prendre en compte

■ Définition des enjeux

- ✓ Transports / déplacements : une réflexion globale à mener sur l'ensemble du BA, avec un souci d'équilibrer ou de rééquilibrer en terme d'accessibilité et de flux Sud/ Nord, Est/Ouest, ...à l'intérieur du BA et vers l'extérieur
 - Organiser et penser les déplacements à l'échelle du BA en prenant en compte à moyen et long terme les dynamiques en cours (population, domicile travail, services, ...)
 - Faciliter les flux y compris vers le Sud
 - Favoriser l'accès aux gares situées dans le couloir Rhodanien (hors BA) y compris celle plus au Sud
 - Être présent dans les réflexions des Comités de ligne (TER) / enjeu à porter au niveau de TRIDAN
- ✓ Accessibilité / attractivité ne doit pas rimer avec villages dortoir
 - Prendre en compte que sur certains villages/bourgs l'étalement urbain est davantage lié à des dessertements familiaux qu'à l'arrivée de nouveaux habitants (terrains donnés aux enfants, ...)
- ✓ Cultures urbain/rural : favoriser une meilleure cohabitation